

BUDGET 2018

***UNE HAUSSE MOYENNE EN DESSOUS DE L'INFLATION ET
UN NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION***

Gaspé, le 18 décembre 2017 – La Ville de Gaspé présente aujourd'hui son budget pour l'année 2018, un budget de 25,4 M\$ prévoyant une hausse moyenne du compte de taxes de 1,5 %, un gel général des taxes de services et une légère hausse de la taxe d'eau de 13 \$ pour les résidences desservies par le réseau d'aqueduc, nécessaire en raison de la mise aux normes du réseau d'aqueduc à Gaspé. Malgré une augmentation moyenne de 1,5 %, il faut tenir compte qu'un nouveau rôle d'évaluation entrera en vigueur en 2018 et que celui-ci, en raison des nouvelles règles dictées par le gouvernement du Québec, entraînera des variations plus importantes entre les immeubles. Afin de pallier à une augmentation de 3,7 % de la valeur moyenne des propriétés, le conseil municipal a décidé de baisser le taux de taxe moyen de près de 2 cents, passant de 0,8619 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,8453 \$ du 100 \$ d'évaluation.

« Le conseil municipal voulait limiter le plus possible l'augmentation des taxes pour les contribuables afin de contrer l'entrée en vigueur du nouveau rôle d'évaluation : une analyse approfondie de celui-ci démontre des variations importantes de secteur en secteur et même à l'intérieur des mêmes quartiers, voire d'une même rue. Nous avons déjà demandé à l'évaluateur indépendant d'organiser deux séances d'informations publiques, en début d'année, avec les contribuables du secteur sud et du secteur nord afin de présenter les nouvelles règles relatives à la modernisation par le gouvernement du Québec et quels impacts elles ont eu sur notre territoire » précise le maire de Gaspé, Daniel Côté.

Cela signifie que pour une maison évaluée à 164 300 \$, représentant l'évaluation moyenne à Gaspé, le compte de taxes augmentera en moyenne de 29 \$ pour l'année 2018. La Ville de Gaspé demeure donc avec un compte de taxes moyen très compétitif en regard des municipalités comparables au Québec et dans la région. Elle peut également dire que son taux de taxe, en comparaison avec les évaluations moyennes, est parmi les plus bas de la région gaspésienne.

Les impacts du nouveau rôle d'évaluation

Malgré l'augmentation moyenne de 1,5 %, certains contribuables verront probablement une grande disparité entre leur compte de taxes 2017 et leur compte de taxes 2018 en raison du nouveau rôle entrant en vigueur pour les trois prochaines années. En effet, l'instauration de nouvelles règles fait en sorte que plusieurs citoyens verront leur évaluation monter de façon importante ou, au contraire, baisser de façon importante. Globalement ce sont 48,1 % des unités qui verront leur compte de taxes diminuer et 51,9 % qui verront leur compte de taxes augmenter.

Budget en bref

- Une hausse moyenne de 3,7 % de la valeur moyenne des propriétés de la ville de Gaspé;
- Un taux de taxe à la baisse : de 0,8619 \$ du 100 \$ d'évaluation à 0,8453 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- Un compte de taxes moyen en hausse de 1,5 %, moins que le 2 % d'inflation prévue;
- 48,1 % des unités qui verront leur compte de taxes diminuer et 51,9 % qui verront leur compte de taxes augmenter.

Les priorités en matière d'infrastructures et de grands projets

La Ville de Gaspé a réalisé plusieurs chantiers ces dernières années : le télésiège au centre de ski, la mise aux normes de l'alimentation en eau potable du réseau de Gaspé centre-ville, plusieurs chalets des sports partout dans le Grand Gaspé. Pour la prochaine année, plusieurs projets devraient également se matérialiser : la mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna de Rivière-au-Renard, la construction d'un skate park au centre-ville et la finalisation des plans et devis du projet de revitalisation touristique de Rivière-au-Renard, notre capitale des pêches maritimes du Québec. Nous voudrions également mettre l'emphase sur des projets de développement économique comme la construction de nouveaux logements et l'attraction d'une main-d'œuvre suffisante pour assurer la croissance de nos industries et commerces. À plus long terme, la réflexion sur l'avenir de notre aréna de Gaspé, son nouvel emplacement et une éventuelle construction devra être amorcée dès cette année pour être fin prêts lorsque nous devons entamer les travaux.

« La bonne gestion de nos finances publiques et la bonne santé de notre économie locale nous permettent d'entrevoir l'avenir avec enthousiasme et de toujours prioriser la qualité de vie de notre population afin que notre milieu soit toujours plus attrayant! En gérant de façon à respecter la capacité de payer de nos citoyens tout en investissant dans des projets structurants pour notre qualité de vie, nous réussirons à poursuivre notre croissance et assumer notre rôle de plus grande ville de la Gaspésie » conclut le maire de Gaspé, Daniel Côté.